

**DECISION N°2024-021**  
**portant délégation de signature de Madame Audrey VALMY en qualité de cheffe du**  
**service informatique et des systèmes d'information**

Le Directeur de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment son article 9 ;

Vu le décret du 18 décembre 2023 portant nomination de Monsieur François CLANCHÉ en qualité de directeur de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n°2021-174 du 18 octobre 2021 portant détachement de Madame Audrey VALMY auprès de l'Institut national d'études démographiques en qualité de cheffe du service informatique et des systèmes d'information à compter du 1er novembre 2021 ;

**DECIDE**

**Article 1er :** Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Madame Audrey VALMY, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du Directeur de l'Ined, tous actes ou documents nécessaires au fonctionnement du service, à l'exception des actes engageant des dépenses d'un montant supérieur à 19 999€ HT à la date de signature de l'acte.

**Article 2 :** La présente décision prend effet au 2 janvier 2024. Elle sera notifiée à l'intéressée et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.